



PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR

DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

Le mercredi 5 juin 2019 à 18h30

en visio-conférence

Présents :

Membres du Bureau Directeur :

P. CELMA, P. CARRE, G. AMBLARD, C. MUNOZ, G. CHAPELLE, L. BONNET, M. MINOT, P. CRAIGHERO, P. GRANGE (par téléphone), P. NIOGRET

Invités du Bureau Directeur :

G. CASSAGNE, J. GARDON, A. KOCH, T. TONNELIER

Excusés :

G. BERTIN, G. AMBLARD, G. FAGUER, V. BERODIER, P. CHAROUSSET

1. Ouverture de la Séance par le Président :

Patrick CELMA ouvre la séance du Bureau Directeur à 18h35, avec les membres présents.

2. Approbation du Compte-Rendu du dernier Bureau Directeur :

Le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 22 mai 2019 est adopté à l'unanimité.

3. Point sur la situation Comité de Pilotage Officiels de Matches (P. NIOGRET) :

Le groupe de travail sur la réorganisation sur les Officiels de Matches se réunit très régulièrement, consulte, et élabore un nouveau projet pour la saison 2019-2020.

Ce projet sera présenté le lundi 11 juin à Joël DUME (DNA) à Marcoussis.

Philippe NIOGRET présente par slides et commente les grandes lignes du projet.
Celui-ci sera soumis à la DNA pour validation avant diffusion au plus tard à l'AG du 22 juin à Chaponnay, au cours de laquelle il sera présenté officiellement.

4. Préparation de l'AG (P. CARRE, G. CASSAGNE) :

Convocations, invitations, rapport d'activités, organisation des votes, organisation logistique :

P. CARRE : comme à chaque AG, un certain nombre de documents sont à transmettre aux clubs et aux élus. Pour bien respecter les délais statutaires, tous les documents ont été envoyés le 3 juin. Le gros travail était la rédaction du rapport d'activités qui a pris plusieurs semaines et qui a été envoyé dans les temps. Les premiers retours d'inscription de clubs sont arrivés. L'organisation des votes et logistiques va se mettre en place très rapidement sous la responsabilité de Raphaël GOURJUX.

La FFR sera représentée par Patrick BUISSON, Vice-Président.

Animation, projection, réception (G. CHAPELLE) :

Une réunion est prévue la semaine prochaine pour voir les points importants à mettre en valeur à l'AG, avec simulation d'une AG pour gérer le timing de chaque point à l'ordre du jour.

Pour l'AG, il y aura un animateur, un petit film sur la Ligue, des slides et un film FFR (féminines).

A la fin de l'AG, un repas sera servi (jambon à l'os rôti à la broche, fromage et dessert)

P. CARRE : il faudra prévoir un plan dans le cas d'une demande de vote à bulletin secret.

Tout sera donc préparé avec le Bureau de Vote (ouverture du Bureau de vérification des pouvoirs et procurations à 9 h, édition de bulletins de vote, enveloppe, urnes....).

5. Organisation séminaire des personnels du vendredi 21 juin (G. CASSAGNE):

Ce séminaire se déroulera la veille de l'AG. avec réunions et ODJ en journée, puis barbecue en soirée (côtes de bœuf...) avec le Bureau Directeur.

Tous les salariés (sportifs et administratifs) sont conviés à cette journée de travail et d'informations diverses (les horaires, le POS, les travaux faits en séminaires de BD sur la vision de la Ligue...)

Le soir, il y aura mise en place de la logistique de la Ligue pour l'AG

(préparation de la salle Marmonnier pour l'AG et de la salle Alamerçery pour la vérification des Pouvoirs et Procurations)

L'hébergement en hôtel est prévu pour tous.

6. Communication (G. CHAPELLE) :

Report Newsletter prévue début juin et prévisions autres communications en direction des clubs :

La prochaine Newsletter sortira avant l'AG.

Annuaire numérique et annuaire papier : discussions et décisions

Plusieurs clubs et plusieurs élus redemandent des annuaires papiers.

Tous les enregistrements sur Ovale devraient être liés sur le site de la Ligue si la personne n'a pas coché « ne pas communiquer mes données ».

Il faut déjà savoir exactement ce qu'on nous demande et l'intérêt de l'annuaire papier

Plusieurs personnes n'ont pas d'accès internet sur eux et les dirigeants de clubs ont besoin de ce document au bord des terrains.

P. CARRE : La décision avait déjà été prise en Comité Directeur. Les anciens annuaires des territoires contenaient beaucoup de photos, on devrait arriver à faire un annuaire papier d'épaisseur réduite.

T. TONNELIER : dans chaque ancien annuaire, il y avait 50 partenaires. Ne peut-on pas les récupérer ?

G. CHAPELLE : On va pouvoir les récupérer pour financer ces annuaires.

La Commission Communication doit faire des propositions rapides pour un annuaire à diffuser en octobre.

7. CNDS :

Gérard AMBLARD étant excusé, le détail de ce point n'est pas abordé. Toutefois Patrick CARRE indique que les dossiers ont pu être récupérés pour être traités dans les temps.

CNDS emploi projet 2019-2020 :

Ce dossier est géré par la MO de Montbonnot.

J. GARDON rappelle les précautions nécessaires. Il y avait une lecture différente dans les ex territoires. Il faut être tête de pont avec les Comités Départementaux.

J. GARDON fait également le rappel de la notion fondamentale de PSTF pour le CNDS .

Il semblerait que cette notion ne soit pas toujours intégrée dans les travaux en cours.

J. GARDON a transmis le récapitulatif spécifique emploi et apprentissage :

24 Juin : Clôture compte-association

26 juin : envoi du tableau apprentissage de la DR vers les DD + envoi dossiers "apprentissage" de la DR vers les CTS

1er juillet : retour des demandes emplois CNDS des DD vers la DR

8 juillet : GTEA (groupe technique emploi et apprentissage).

11 juillet : Commission territoriale

8. Epreuves (G. CASSAGNE) :

Point sur les phases finales Championnats de France et sur les Finales Jeunes AuRA :

Les Finales Jeunes se dérouleront samedi prochain à Villefranche sur Saône.

Peu d'élus ont répondu qu'ils seront présents.

Le Comité Directeur de la Ligue AuRA sera représenté par P. CARRE, P. PAOLI, et T. TONNELIER.

La Commission des Epreuves et son Président seront sur place en responsabilité de cette journée.

Préparation saison 2019-2020 :

L'étude et l'analyse sont en cours suite aux retours des questionnaires des clubs.

La première mouture sera présentée la semaine prochaine aux clubs dans chaque Maison de l'Ovalie, les 11,12,13 et 14 juin.

Il est proposé 4 niveaux de compétitions : pré-fédérale, PH, 1^{ère} et 2^{ème} Séries, 3^{ème} et 4^{ème} Séries.

Les poules seront constituées pour la 2^e semaine de juillet.

9. Statuts et RI : avis hebdomadaire n° 1078 (T. TONNELIER) :

Mise à jour des Statuts dans les CD :

P.CARRE : la FFR nous a fait parvenir l'avis hebdomadaire sur les Statuts Type des Comités Départementaux. Les CD doivent donc se mettre en phase avec ces Statuts Types.

Même si aucun délai n'est fixé, le plus tôt sera le mieux afin de les présenter à la FFR pour validation.

Les CD ne sont pas obligés de suivre exactement cette trame mais il est très conseillé de s'en servir comme modèle.

Il serait souhaitable que les CD concernés envisagent la révision leurs Statuts au cours de la saison 2019-2020, pour être en conformité avec les Textes.

Thierry TONNELIER est chargé de transmettre toutes les informations aux Présidents des CD et d'en faire le suivi.

10. Cooptation d'un nouveau Chargé de Mission :

Patrick CELMA rappelle l'implication d'Yves CHENAL depuis plusieurs mois. Celui-ci a notamment travaillé sur le dossier de Contrat avec la Région.

Il a décidé de rejoindre notre équipe. Il va continuer son travail sur les dossiers de la Région. Il sera chargé en plus des dossiers du CNDS et il participera aussi au dossier France 2023.

Pour officialiser l'arrivée d'Yves CHENAL, le Président propose un vote du Bureau Directeur pour sa cooptation en qualité de Chargé de Mission, chargé de dossiers financiers.

Délibération et vote du Bureau Directeur :

Le Bureau Directeur valide la désignation d'Yves CHENAL en qualité de Chargé de Missions au sein du Comité Directeur de la Ligue Aura.

Résultats du vote : 0 voix contre, 1 abstention et 11 voix pour.

Cette désignation devra être présentée au prochain Comité Directeur.

11. Questions diverses :

Campagne services civiques FFR 2019 :

Aujourd'hui il y a beaucoup de sollicitations de la part des clubs. Mais il faut être très vigilant car certains clubs veulent un emploi civique pour avoir un joueur dans leur niveau (emploi déguisé). Il est rappelé qu'il s'agit d'un **service** donc avec une mission en collaboration avec un référent qui sera son tuteur responsable (pas de responsabilités directes).

Au cours des 5 dernières années, ce sont toujours les mêmes clubs qui ont été dotés. Il va falloir travailler avec les Présidents de CD pour mieux répartir ces services civiques.

P. CARRE : un courrier part demain aux clubs avec ces informations. Une seule demande par club sera étudiée dans un premier temps. Les dossiers seront gérés par la M.O. de Clermont-Ferrand

Désignations des terrains en phases finales:

T. TONNELIER : certains présidents de CD ont été surpris de ne pas avoir été consultés sur les désignations de terrains pour les phases finales.

P. CARRE rappelle les règles et dispositifs en vigueur et que ce qui était possible il y a quelques années ne se fait plus.

L'an passé, la FFR a refusé plusieurs désignations pour des terrains ne possédant pas la bonne qualification.

La FFR attribue par Ligue les matchs à placer, le lundi ou le mardi après chaque rencontre de phases finales.

La Commission Régionale des Epreuves répartit ensuite ces matchs par MO en fonction des impératifs géographiques (respect de l'équidistance). Après, il faut prendre en compte d'autres impératifs ou contraintes imprévues : les terrains doivent être souvent de catégorie B ou C selon les cas, certains clubs qui étaient volontaires se désistent pour diverses raisons, certains clubs ne demandent des gros matchs mais ne veulent pas les matchs de réserves ou jeunes. Il y a donc des choix à faire dans l'urgence et les contacts avec les clubs sont très nombreux en journée pour trouver des solutions. Et ce n'est pas un exercice facile.

Les terrains qualifiés dans la catégorie souhaitée sont peu nombreux. Un certain nombre sont indisponibles (travaux, manque de dirigeants, club lui-même qualifié...)

Par contre, il faudrait effectivement communiquer plus avec les CD et demander aux Présidents leurs disponibilités à chaque début de semaine pour qu'ils puissent prendre des contacts rapides avec leurs clubs.

T TONNELIER : cela permettrait aux CD de relancer les clubs ou de faire des propositions auxquelles on ne penserait pas.

P. CELMA : confirme que la saison prochaine, les CD seront consultés.

Equipe Technique Régionale dans le Cantal, en juillet au Lac des Graves les 1er, 2 et 3 juillet, en relation avec le CD 15 (Pierre GRANGE) :

Patrick CELMA et Gilles CASSAGNE feront l'ouverture du stage, ils resteront le lundi soir et repartiront le mardi matin.

Gérard FAGUER sera présent les 3 jours (à confirmer) en tant qu'Elu du Bureau Directeur.

Les essais de taille pour la dotation de l'ETR se feront à cette occasion, la mise en place de la dotation est prévue pour la rentrée de septembre 2019.

Accord cadre FFR/Ligue AuRA pour le financement des CTC

L'accord a été paraphé par le Président CELMA (1.150.000€ par année sur 4 ans représentant les salaires des 23 CTC chargés à partir du 1^{er} juillet 2020)

Plan de féminisation : Aurore COCHE, financement du DEJEPS sur 2 années

(dossier suivi par Lydie BONNET et Gérard FAGUER) :

Aurore COCHE, infirmière diplômée d'état à Challes les Eaux, a été repérée par l'ETR comme une militante de l'activité rugby dynamique et engagée (*joueuse, éducatrice, CQP Ecole de Rugby*) ; dans le cadre et avec l'aide financière du plan de féminisation des emplois sportifs de la FFR, des actions du CNDS et du Conseil Régional AuRA, Aurore COCHE va être financée pour son DEJEPS à Voiron sur 2 années (5000€/an soit 10.000€/ deux ans). En contrepartie, le stage pratique d'Aurore COCHE sera effectué au sein de la Ligue AuRA durant ces deux années.

Vincent FARJAS :

En accord avec la FFR, il est prévu le placement, auprès de l'Académie Fédérale Pôle Espoir de Clermont Ferrand, de Vincent FARGEAS au 1^{er} juillet 2019 (à la suite de la nomination de Stéphane EYMARD comme entraîneur du XV de France féminin)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h

Le Secrétaire Général

Patrick Carré